

Faire un don à l'Afiph

à travers le fonds de dotation 3IPH

Je soutiens

**POUR SOUTENIR L'ACTION
DE L'ASSOCIATION, VOUS POUVEZ
ADHÉRER OU EFFECTUER UN DON
A AFIPH 3IPH FONDS DE DOTATION**

Remplissez le formulaire ci-dessous et faites le parvenir par courrier, avec votre chèque, à l'adresse indiquée à la fin du formulaire.

**ENTREPRISES ? PARTICULIERS ?
EN SOUTENANT L'AFIPH A TRAVERS
3IPH, FONDS DE DOTATION VOUS
RÉDUISEZ VOTRE IMPÔT !**

Entreprises

Bénéficiez d'une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant de votre versement, dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires.

Particuliers

Bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant des versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Mme M.

Prénom :

Nom :

Adresse :

.....

.....

CP :

Commune :

Téléphone :

Courriel :

souhaite soutenir l'action de l'Afiph dans son accompagnement des personnes handicapées intellectuelles en Isère et notamment dans la création de nouvelles places en établissements spécialisés.

JE FAIS UN DON DE :

20 € 50 € 100 € 500 € autre

par **chèque libellé à l'ordre de l'AFIPH 3 IPH, Fonds de dotation**

Je recevrai pour ma prochaine déclaration d'impôt sur le revenu un reçu libératoire me permettant de bénéficier d'une déduction fiscale.

Fait à

le

Signature

Coupon à retourner complété avec le chèque de votre don à :

AFIPH 3 IPH FONDS DE DOTATION
ASSOCIATION FAMILIALE DE L'ISÈRE POUR PERSONNES HANDICAPÉES
3, AVENUE MARIE-REYNOARD - CS 70003 - 38029 GRENOBLE CEDEX 2